

« Déclaration de politique communautaire FWB 2019-2024 » : analyse sous l’angle de l’éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire

Document élaboré dans le cadre de l’atelier relatif à l’éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire (ECMS) du Forum organisé par le CWBCI du 13.03.2020. Ce document présente une analyse par le CWBCI de la Déclaration de Politique Communautaire (DPC) de la FWB en ce qui concerne l’ECMS.

1. INTRODUCTION

L’ECMS contribue à la construction de sociétés justes, durables et solidaires. Elle apporte une **lecture mondiale et systémique des enjeux sociétaux et renforce de l’exercice d’une citoyenneté responsable, active, critique et solidaire recherchée dans différentes politiques publiques de la FWB**. Elle y contribue par le biais de démarches éducatives, de mobilisation citoyenne, de plaidoyer politique, de recherche ou encore de mise en réseau.

La Déclaration de Politique Communautaire (DPC) insiste sur les objectifs du développement durable pour sa coopération au développement, hors nous savons que **sans un rôle central dévolu à l’ECMS, les Objectifs du Développement Durable ne seront pas atteints** (Consensus européen sur le développement, recommandations de Bridge 47, Centre Nord/Sud du Conseil de l’Europe, Forus).

2. ELÉMENTS POSITIFS

Dans la DPC et ses différents axes de politiques, **nous notons plusieurs portes d’entrée qui font un lien clair avec l’ECMS**. Ces portes d’entrée sont relatives à des enjeux/thématiques reconnus comme prioritaires par le Gouvernement et traités par l’ECMS ou à la promotion d’approches, de principes et/ou de valeurs portés par l’ECMS et qu’elle renforce également.

Notamment :

- la recherche vers une **transition solidaire-écologique-sociale** (Enseignement supérieur ; Recherche scientifique ; Gouvernance ; Europe et international).
- l’attention portée à la **lutte contre toutes formes de discriminations** liées à l’origine ethnique, au genre, etc. et le **travail de déconstruction des stéréotypes** dès le plus jeune âge avec un point d’attention sur les manuels scolaires et à la formation des enseignant.e.s ; l’importance de la **diversité** sociale et culturelle (Enseignement ; Enfance ; Lutte contre toutes formes d’exclusion ; Egalité des chances et droits des femmes; Culture ; Médias) ;
- les mesures pour favoriser une **justice climatique** et promouvoir une éducation à l’environnement (Europe et International ; Enseignement);
- la volonté de renforcer le **cours d’Education à la Philosophie et Citoyenneté dans l’enseignement officiel** (Enseignement) ;
- l’intégration de contenus dans les cursus scolaires tels que les **enjeux migratoires, le genre** (aussi dans la formation des enseignant.e.s), etc. (Enseignement) ;
- l’importance des programmes de **mobilité** dans l’enseignement supérieur (enseignement supérieur);
- la reconnaissance et le soutien de la jeunesse dans son ouverture au monde, sa capacité à relever les défis contemporains et dans l’exercice d’une **citoyenneté responsable, active, critique et solidaire** - CRACS (Jeunesse) ;
- la **participation citoyenne** (via démocratie scolaire ; le travail d’éducation non formelle autour de la citoyenneté et de la participation de la jeunesse (Enseignement ; Jeunesse ; Démocratie et citoyenneté ; Europe et international);

- la promotion et la protection de la **diversité culturelle** (Culture ; Médias) ;
- le développement de **l'esprit critique**, dès le plus jeune âge, notamment via une éducation aux médias (Médias)
- la priorité à la **réalisation des ODD** pour chaque projet et programmes internationaux et la protection des **valeurs et droits universels** (Europe et international).

Nous notons également la reconnaissance du **rôle joué par l'action associative** (« critique et active ») dans le champ éducatif formel et non formel et de la recherche scientifique.

3. POUR ALLER PLUS LOIN

La volonté du gouvernement de renforcer une citoyenneté responsable, active, critique et solidaire est palpable, c'est un fait positif. Plusieurs portes d'entrée sont favorables à l'intégration de l'ECMS dans les politiques publiques de la FWB.

Toutefois, la FWB pourrait aller plus loin pour favoriser l'ancrage de l'ECMS en FWB en :

- développant **une vision globale de l'ECMS** en tant qu'axe stratégique majeur des politiques éducatives de la FWB et de sa coopération au développement ;
- **faisant apparaître spécifiquement l'ECMS** (déjà la nommer) dans ses différentes politiques publiques spécifiques (enseignement, éducation permanente, etc.) **comme une stratégie claire** au service du renforcement d'une citoyenneté responsable, active, critique et solidaire;
- décrivant les **mesures concrètes** pour renforcer l'exercice d'une citoyenneté responsable, active, critique, solidaire et mondiale (CRACS mondiale !) dans toutes les politiques concernées ;
- **reconnaisant l'apport des acteurs de coopération au développement spécialisés en ECMS** comme contribution aux changements sociétaux vers une transition solidaire, écologique et sociale;
- en intégrant les **recommandations plus spécifiques du CWBCI relatives à l'ECMS, à savoir :**

- La convention entre le ministre de la coopération au développement et la ministre de l'enseignement obligatoire signée en 2017 est une réelle avancée pour favoriser le dialogue et la concertation entre deux niveaux de pouvoir. Son organe de concertation, le « Comité transversal », permet de réfléchir et mettre en œuvre des conditions favorables à l'intégration de l'ECMS dans l'enseignement obligatoire. Ceci est à consolider dans le futur.
- 05. Afin de permettre à l'ECMS de jouer son rôle dans l'atteinte des ODD, accroître les budgets de l'APD régionale et communautaire au financement de l'ECMS, pour contribuer à l'atteindre les 3% des budgets de l'APF au niveau fédéral, tel que préconisé par le PNUD et le Consensus européen pour le développement.
- 06. Afin de renforcer l'ECMS dans l'éducation formelle et l'éducation non formelle et y garantir un accès pour tous, poursuivre les efforts de synergie entre les ministères de la coopération au développement et de l'enseignement obligatoire entamés lors de la convention de 2017 mettant en place le « Comité transversal » d'une part, et engranger un dialogue intersectoriel entre les ministères de la coopération au développement (fédéral) et ceux de l'éducation permanente et de la Jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles d'autre part.
- 07. Reconnaître explicitement le rôle que les pouvoirs locaux peuvent et devraient jouer en matière d'ECMS, en tant que niveau de pouvoir le plus proche des citoyens, notamment mais pas exclusivement au travers des écoles communales.

Annexe 1 : Détail des portes d'entrée pour l'ECMS dans les différents chapitres de la DPC FWB 2019-2024

Enseignement

- l'importance accordée à l'ouverture de l'école à des collaborations avec d'autres acteurs, dont les acteurs associatifs ;
- encourager l'expression des élèves et renforcer la démocratie scolaire dès le plus jeune âge afin de faire des élèves des citoyens à part entière ;
- examiner l'extension à deux heures de l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté pour l'ensemble des élèves de l'enseignement obligatoire ;
- sensibiliser les élèves dès le plus jeune âge à la lutte contre le racisme et toute autre forme de discriminations (genre, orientation sexuelle, origine ou handicap) ;
- intégrer des formations en genre dans les contenus de la formation de base (et continuée) des enseignants et du personnel éducatif ;
- mettre sur pied une éducation à l'environnement, au climat, à la biodiversité,...
- inclusion dans les cursus scolaires et dans les projets d'éducation non formelle d'éléments liés à l'histoire coloniale, les migrations, les mouvements féministes et LGBTQI

Enseignement supérieur

- soutenir le développement des établissements d'enseignement supérieur dans les programmes de mobilité et les activités de déploiement sur le plan international ;
- mettre en place et soutenir des dispositifs qui favorisent, valorisent, renforcent et mettent en réseau les initiatives pédagogiques et d'enseignement qui permettent aux étudiant d'acquérir des démarches systémiques et transversales à même d'aborder les enjeux complexes liés à la transition solidaire, écologique et sociale des habitants de la FWB ;

Recherche scientifique

- Intensifier les liens entre activités de recherche et développement économique, transition écologique et changements sociétaux, notamment en promouvant activement le caractère transversal et citoyen de ces activités de recherche

Enfance

- Lutte contre les stéréotypes dès le plus jeune âge ;

Jeunesse

- volonté de montrer une vraie confiance en la jeunesse, en son ouverture au monde, et en sa capacité à relever les défis de notre temps (emploi, climat, cohésion sociale, environnement, mondialisation, etc.)
- l'objectif d'une politique de jeunesse doit être de permettre aux jeunes de devenir des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires (CRACS).
- importance de maintenir le travail d'éducation non formelle autour de la citoyenneté et de la participation ;

Lutte contre toute forme d'exclusion

- soutien des actions de prévention pour les jeunes en difficulté par la participation, la citoyenneté, la culture, le sport, etc.

Egalité des chances et droit des femmes

- lutte contre les attitudes et préjugés en matière de genre et contre les comportements racistes doit être une priorité et ce dès le plus jeune âge
- importance de travailler dès le plus jeune âge et à l'école sur la déconstruction des stéréotypes et des préjugés (genre, racisme,...) et y promouvoir une culture de tolérance, de respect mutuel,...
- promouvoir, dès la maternelle, l'utilisation d'outils pédagogiques et de manuels scolaires dépourvus de stéréotypes de genre et supprimer les stéréotypes dans les manuels qui en compteraient ;
- faire connaître les outils et instances à même de dénoncer ou empêcher la persistance de stéréotypes sexistes et de discrimination ;

- lancer, en partenariat avec les opérateurs organisations de jeunesse et éducation permanente, de vastes campagnes participatives et récurrentes de sensibilisation afin de démontrer les dangers des propos haineux y compris sur Internet ;
- stimuler la réalisation d'un plan interfédéral de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie rassemblant les acteurs publics et associatifs concernés ;
- intégrer l'importance de la diversité sociale et de genre dans la formation initiale et continuée des enseignants et des professionnels de l'enfance

Culture et éducation permanente

- valoriser les spécificités de l'action associative critique et active ainsi que renforcer l'éducation permanente dans son rôle capital en matière de participation citoyenne et de démocratie culturelle ;
- volonté de défendre et de valoriser l'expression culturelle en veillant à la protection et à la promotion de la diversité des expressions culturelles ;
- engagement du gouvernement de la FWB par rapport à l'éducation permanente reconnue comme étant « au cœur du développement d'une citoyenneté active » (voir page 43)
 - a. mise en œuvre de la réforme relative au soutien de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente ;
 - b. encourager et soutenir le travail en réseau et partenariat au sein du secteur et plus largement avec d'autres opérateurs du domaine culturel ou non ;
 - c. mener une réflexion sur la pertinence de soutenir des projets, démarches ou modèles d'organisation innovants ou expérimentaux et de développer de nouveaux projets en éducation permanente, novateurs sur les méthodes, les contenus ou encore les publics ;
 - d. mener une réflexion approfondie et concertées sur l'adéquation des actions menées par les opérateurs au regard des besoins et attentes des citoyens.

Médias

- assurer la qualité de l'information et la diversité culturelle ;
- développer la politique d'éducation aux médias et d'aide à la formation aux médias en partenariat avec divers organisations en vue de renforcer l'esprit critique de tout un chacun, de lutter contre la désinformation et de combattre les fake news ;
- offrir à tous les élèves et étudiants, dès leur plus jeune âge, une éducation solide et critique aux médias et au décodage de l'information (...)
- renforcer les collaborations entre les acteurs de terrain pour des actions concertées en éducation aux médias (dont avec opérateurs d'éducation permanente,...)

Démocratie et citoyenneté

- lutte contre le décrochage démocratique des jeunes, mener des actions de sensibilisation et de pédagogie pour préparer et faciliter, avec les acteurs de terrain de l'éducation permanente, la participation des jeunes à la vie politique, notamment en développant des outils digitaux interactifs ;

Gouvernance

- instauration d'une politique éco-responsable dans la gestion des administrations

Europe et international

Politique EU

- amélioration des structures permettant la participation démocratique dans le processus décisionnel politique des acteurs de la société civile ;
- le développement des normes écologiques, sociales et démocratiques ambitieuses et contraignantes au niveau européen
- priorité à la réalisation des ODD pour chaque projet et programmes internationaux
- le renforcement des libertés individuelles et du vivre ensemble, visant en particulier l'égalité de traitement entre les personnes, sans distinction d'origine, de religion ou de conviction, de handicap, d'âge, de sexe ou d'orientation sexuelle

Politique internationale

- protection des valeurs et droits universels et à la coopération au développement